

Procès-verbal

5e assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville tenue le mardi 13 juin 2023

Format hybride

En salle : Chevaliers de Colomb (15 rue Boucher)

Étaient présents

Madame Lyse Pelletier	Présidente
Madame Isabelle Duchesneau	Trésorière
Madame Véronique Perez	Secrétaire
Madame Linda Duchaine	Administratrice
Monsieur Samuel Clavet	Administrateur
Monsieur David Houde	Administrateur

Étaient absents

Madame Nancy Beaupré	Administratrice
Madame Laurianne Giguère	Administratrice

Étaient également présentes

Madame Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale du district Loretteville–Les Châtel
Madame Bianca Dussault	Présidente de l'arrondissement de La Haute- Saint-Charles et conseillère municipale du district de Val-Bélair
Madame Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
Madame Hélène Rioux	Technicienne à la recherche et à la planification Service de l'interaction citoyenne
Monsieur Pierre-Emmanuel Lemay	Conseiller en planification du transport Service du transport et de la mobilité intelligente
Madame Thayra Garcia	Ingénieure Service du transport et de la mobilité intelligente
Monsieur Sébastien Paquet	Conseiller en urbanisme Gestion du territoire

Monsieur Olivier Doré Bouchard

Conseiller en développement économique
Service de la planification de l'aménagement
et de l'environnement (*en mode virtuel*)

Monsieur Tommy Bernier

Conseiller en communication
Service des communications (*en mode virtuel*)

QUORUM

Le quorum des membres du conseil d'administration est atteint.

Outre les personnes mentionnées précédemment, vingt-deux (22) personnes participent à l'assemblée et neuf (9) personnes en mode virtuel

Ordre du jour

- | | | |
|-----|--|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. | Consultation – Projet résidentiel de la rue Louis-IX | 19 h 05 |
| 4. | Questions, demandes et commentaires du public | 20 h 35 |
| 5. | Période d'information de la conseillère municipale | 20 h 45 |
| 6. | Dossiers concernant le quartier | 20 h 55 |
| | 6.1 Demande pour l'installation de balançoires au parc de l'Orme | |
| | 6.2 Sécurité sur le boulevard des Étudiants (suivi) | |
| | 6.3 Sécurité sur les rues de la Faune-Vieux pins (suivi) | |
| | 6.4 Aménagements sur la rue Valvue (suivi) | |
| | 6.5 Aménagements sur la rue du Golf (suivi) | |
| 7. | Dossier du conseil de quartier | 21 h 10 |
| | 7.1 Affiches « LENTement, s.v.p. » | |
| 8. | Correspondance | 21 h 20 |
| | 8.1 Place éphémère | |
| | 8.2 Centre d'Appui Réseau-Ainés | |
| 9. | Adoption de procès-verbaux | 21 h 25 |
| | 9.1 Assemblée spéciale d'élections du 9 mai 2023 | |
| | 9.2 Assemblée ordinaire du 9 mai 2023 | |
| 10. | Fonctionnement du conseil de quartier | 21 h 30 |
| | 10.1 Résolution pour le paiement des travaux de rédaction | |
| 11. | Varia | 21 h 35 |
| 12. | Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée | 21 h 30 |

1. Ouverture de l'assemblée

Madame la présidente Lyse Pelletier ouvre l'assemblée à 19 h et souhaite la bienvenue aux membres du conseil, à la conseillère municipale, aux professionnels de la Ville et à l'assistance présente en salle et en mode virtuel.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Véronique Perez et appuyé par madame Linda Duchaine et également, adopté à l'unanimité par les membres.

3. Consultation – Projet résidentiel de la rue Louis-IX

Voir rapport [de consultation](#). (Aussi en annexe)

Les administrateurs du conseil de quartier ont voté en faveur de la demande, avec la proposition d'augmenter le pourcentage d'espace vert prévu au projet.

4. Questions, demandes et commentaires du public

Aucun commentaire ou question du public.

5. Période d'information de la conseillère municipale

Madame Marie-Josée Asselin, conseillère municipale du district de Loretteville, informe le conseil de quartier et les participants de l'assemblée sur les sujets suivants :

- **Place éphémère Racine**
La [Place éphémère Racine](#) est de retour cette année et a récemment fait l'annonce de sa programmation. Des activités pour tous les goûts sont proposées du 3 juillet au 26 août. La fête d'ouverture est prévue le 8 juillet près du centre communautaire Denis-Giguère.
- **Pavage du centre communautaire Denis-Giguère**
Des travaux de réparation du pavage sont prévus cet été au centre communautaire Denis-Giguère afin d'améliorer la sécurité des piétons qui circulent dans l'aire de stationnement.
- **Mascarade de l'Halloween**
Une nouvelle édition de la Mascarade de l'Halloween est prévue cet automne. Les détails seront communiqués à la rentrée.
- **Nicky Sushi**
Le restaurant Nicky Sushi de la rue Racine change de vocation et deviendra une épicerie fine, comprenant un comptoir de mac and cheese. À ce sujet, des citoyens étaient préoccupés par la concurrence du commerce à venir avec la nouvelle épicerie L'Hôte Épicier. Madame Asselin mentionne que les deux commerçants se sont concertés afin que l'offre soit complémentaire.
- **Regroupement des gens d'affaires**
Le regroupement des gens d'affaires de la rue Racine a obtenu son accréditation, ce qui leur permettra d'accéder à davantage de subventions pour la poursuite de leurs activités. Cela facilitera notamment les projets de verdissement.

6. Dossiers concernant le quartier

- **6.1 Demande pour l'installation de balançoires au parc de l'Orme**

Une citoyenne s'est adressée au conseil de quartier pour demander l'ajout de balançoires pour enfants au parc de l'Orme. Madame la présidente lui a conseillé de déposer une demande via le 311. Madame Marie-Josée Asselin confirme que celle-ci a été reçue et est présentement en analyse par le Service des loisirs et de la vie communautaire de la Ville.

- **6.2 Sécurité sur le boulevard des Étudiants (suivi)**

Afin de sécuriser la traverse piétonne, un panneau lumineux doit être installé. Pour ce faire, la Ville a procédé à l'élagage des arbres et Hydro-Québec viendra brancher l'équipement. Nous sommes toujours en attente de ce branchement.

- **6.3 Sécurité sur les rues de la Faune-Vieux pins (suivi)**

Cette intersection est jugée problématique par certains citoyens, qui demandent l'ajout d'un panneau d'arrêt. Monsieur Daniel Cimon, technicien à la circulation et au transport, mentionne que des plaintes ont été reçues concernant la vitesse dans ce secteur et que des analyses seront effectuées. Les administrateurs du conseil de quartier réclament également un marquage d'un passage pour piétons au niveau de la rue de la Passerelle afin d'améliorer la sécurité pour les personnes qui utilisent le sentier de la rivière St-Charles.

Toujours concernant la rue des Vieux-Pins, madame Marie-Josée Asselin mentionne qu'un citoyen avait demandé que la Ville étudie la possibilité de changer le côté du stationnement sur rue puisque l'accès aux véhicules est problématique l'hiver suivant le déneigement. Une pétition aurait été signée par de nombreux résidents et déposée à la Ville. Monsieur Daniel Cimon affirme avoir discuté avec ce citoyen, mais n'a pas reçu la pétition. Un suivi sera fait par le Service du transport et de la mobilité intelligente en fonction du nombre de signataires et de l'évaluation des besoins.

- **6.4 Aménagements sur la rue Valvue (suivi)**

Des résidents de la rue Valvue ont communiqué par courriel avec le conseil de quartier concernant les mesures d'atténuation proposées lors de l'atelier d'échanges du 13 mars 2023. Ils soulignent que la vitesse pratiquée des véhicules a augmenté, de même que la circulation de transit. Monsieur Cimon répond que le marquage au sol doit être effectué avant d'installer les délinéateurs et les balises prévus dans la phase 2 du projet pilote. Il souligne également que la Ville a répondu favorablement à la demande d'un résident d'ajouter des délinéateurs dans la portion sud de la rue. Ainsi, suivant le marquage au sol et la réception des équipements, l'équipe des travaux publics procédera à leur installation.

- **6.5 Aménagements sur la rue du Golf (suivi)**

Selon monsieur Cimon, les balises ont été commandées et devraient être installées d'ici la fin du mois de juin. Il explique que ce type de projet pilote nécessite une analyse approfondie, ce qui explique les délais. Si le projet s'avère concluant, l'installation devrait se faire plus tôt l'an prochain. Cette année, des balises seront installées sur les tronçons suivants : devant l'école de Château-d'Eau, au niveau de l'intersection avec le Corridor des Cheminots, entre les rues Monseigneur-Cooke et Muguet des Bois, et entre les rues Muguet des Bois et Charles-Garnier.

Madame Marie-Josée Asselin mentionne également que la révision du corridor scolaire de l'école de Château-d'Eau est présentement en cours. La Ville et le conseil d'établissement se sont rencontrés afin de discuter des opportunités. À cet effet, madame la présidente souligne que l'aménagement d'infrastructures cyclables serait souhaitable étant donné les enjeux de sécurité routière dans le secteur et le nombre de déplacements à vélo effectué par les élèves de l'école, notamment sur la rue du Jardin.

Madame Marie-Josée Asselin ajoute que la Ville, à la demande du conseil d'établissement, envisage la possibilité d'aménager un sentier dans le boisé derrière l'école afin de rejoindre le Corridor des Cheminots.

7. Dossiers concernant le quartier

- **7.1 Affiches « LENTement, s.v.p. »**

De nouvelles affiches ont été produites et sont disponibles à l'épicerie [Le Minimaliste](#) et à la [Boucherie Beaupré](#). Les citoyens peuvent s'en procurer gratuitement à ces endroits.

8. Correspondance

- **8.1 Place éphémère**

La coordonnatrice des activités de la place éphémère offre la possibilité au conseil de quartier de tenir un kiosque lors des activités d'ouverture et de fermeture, les 8 juillet et 26 août prochains. Dans quel cas, elle souhaite connaître les besoins en termes d'équipements (tente, chaises, tables, etc.). Cette invitation est reçue positivement par les administrateurs du conseil de quartier, qui discutent de différentes idées pour animer le kiosque (quiz, boîte à idées, etc.).

- **8.2 Centre d'Appui Réseau-Aînés**

L'information sur l'organisation n'a pas été communiquée.

9. Adoption de procès-verbaux

- **9.1 Assemblée spéciale d'élections du 9 mai 2023**

Sur proposition de madame Véronique Perez et appuyé par madame Isabelle Duchesneau, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale d'élections du 9 mai 2023. Adopté à l'unanimité.

- **9.2 Assemblée ordinaire du 9 mai 2023**

Sur proposition de monsieur Samuel Clavet et appuyé par madame Isabelle Duchesneau, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 mai 2023. Adopté à l'unanimité.

10. Fonctionnement du conseil de quartier

- **10.1 Résolution pour le paiement des travaux de rédaction**

Résolution 23-CA-13 : Sur proposition de madame Linda Duchaine et appuyé par madame Véronique Perez, il est résolu d'approuver le paiement des horaires de la secrétaire de rédaction (procès-verbal du 9 mai).

11. Varia

- Monsieur David Houde propose la création d'un groupe de discussion sur Messenger pour les communications rapides. Tous les administrateurs sont d'accord avec cette proposition. Madame Véronique Perez se chargera de la création du groupe.
- Une séance de photo des administrateurs du conseil de quartier aura lieu le 21 juin à 16h45.

12. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 12 septembre à 19 h au centre communautaire Denis-Giguère.

Madame Linda Duchaine propose la levée de l'assemblée, appuyé par Samuel Clavet.

Lyse Pelletier
Présidente

Véronique Perez
Secrétaire